

Vis ta Ville

Le magazine des Divionnais

#33 ✦ OCTOBRE 2023



DIVION, CAP 2026
BILAN MI-MANDAT

3 ans à vos côtés...



« A mi-chemin du mandat, découvrez les réalisations, les avancées et les perspectives qui font de Divion une ville solidaire, nature, dynamique et proche de vous ».



« Monsieur le maire, ce début de mandat a été marqué par une crise sanitaire sans précédent, quel a été l'impact sur votre projet de mandat initial ?

Nous avons été élus le 15 mars 2020, soit 2 jours avant le début du premier confinement...

C'est une situation nouvelle et inédite qui s'est imposée à nous.

Deux priorités se sont immédiatement présentées : d'abord, assister les Divionnais pendant cette période compliquée et porter une attention particulière aux plus fragiles d'entre eux.

« CE SONT 3,5 MILLIONS D'EUROS AU TOTAL D'INVESTISSEMENTS NOUVEAUX QUI ONT ÉTÉ ENGAGÉS SUR CES 3 DERNIÈRES ANNÉES

Puis, maintenir la continuité du service public communal malgré toutes les difficultés organisationnelles

que cela pouvait représenter.

Ainsi nous avons pu, notamment grâce à l'engagement des élus et du personnel communal, que je remercie pour leur mobilisation, aider prioritairement les personnes âgées, notamment par la livraison de leurs courses. Nous avons maintenu l'accueil périscolaire et le service de restauration scolaire à destination des enfants des personnels soignants. Nous avons assuré le maintien du lien social, via notre site Internet et les réseaux sociaux, afin de faire confectionner et distribuer des masques à toute la population avant que ceux-ci ne soient vendus en pharmacie.



La Covid-19 a évidemment eu un impact inouï sur ce début de mandat.

Durant plus d'un an, la vie de Divion, à l'image de toutes les collectivités, a subi de nombreux bouleversements. Le monde a tourné au ralenti, et a réaccélééré petit à petit.

Oui, je l'affirme sans détour, nous avons perdu du temps sur la mise en place de notre programme en raison de la crise sanitaire.

Pour autant, cette période n'a pas empêché la commune de poursuivre ses investissements ainsi que le démontre ce bilan de mi-mandat : ce sont au total 3,5 millions d'euros d'investissements nouveaux qui ont été engagés sur ces 3 dernières années.

Jusqu'en 2026, quels sont les projets qui restent à réaliser ?

Nous entrons dans la seconde partie de ce mandat, avec l'espoir que celle-ci sera moins compliquée que la première ! Sans certitude toutefois au regard du contexte actuel :

➤ La pandémie n'est pas totalement vaincue...

➤ L'agression russe en Ukraine génère des conséquences économiques négatives qui pèsent déjà et vont continuer à peser sur nos budgets communaux.

➤ La crise de l'énergie et l'inflation qui en résultent, affectent lourdement nos achats et nos investissements.



« JE SUIS LE GARANT DES DENIERS DE NOTRE VILLE, C'EST POURQUOI NOUS ALLONS POURSUIVRE NOTRE CHEMIN SELON LE RYTHME QUE LES CIRCONSTANCES NOUS IMPOSENT ».

Certains projets seront donc décalés mais aucun ne sera supprimé, j'en prends l'engagement. Il faudra simplement plus de temps, donner du temps au temps.

Je ne suis pas de ceux qui veulent tout faire de suite, même si à leurs yeux, tout paraît urgent.

Il faut savoir raison garder, un projet, ça se réfléchit et ça se construit.

Le plus important est d'avancer selon nos moyens financiers en évitant de faire retomber Divion dans l'endettement et au final être contraint d'augmenter les impôts fonciers.

Je suis le garant des deniers de notre ville, c'est pourquoi nous allons poursuivre notre chemin selon le rythme que les circonstances nous imposent.

Parallèlement, l'équipe municipale poursuit ses actions :

➤ En faveur de la transition énergétique et écologique avec pour premier objectif de faire diminuer davantage la note de nos dépenses énergétiques : nous terminerons ainsi la transformation de notre réseau d'éclairage public, afin qu'il soit au plus vite équipé entièrement en LED.

➤ En faveur de l'isolation de nos bâtiments publics.

➤ En faveur de l'embellissement et de la sécurisation de notre cadre de vie.

S'en suivra le début des chantiers de la rénovation de la salle des fêtes de La Clarence et des autres projets.

Cette liste de travaux n'est pas exhaustive. Viendra s'y ajouter d'autres aménagements conformément au programme que nous avons soumis aux Divionnais en 2020, « Divion, Cap 2026 ».



SOMMAIRE

P. 2 | Entretien avec Jacky Lemoine, maire

P. 4 | Finances communales

➤ Baisse des impôts fonciers, c'est vous qui décidez !

➤ Consultation auprès des Divionnais

P. 6 | Environnement

P. 7 | Social / Aînés / Santé

P. 8 | Sécurité

P. 10 | Associations / Sport / Jeunesse / Citoyenneté

P. 12 | Culture

P. 14 | Aménagement urbain / Habitat

P. 16 | Merci !

DIVION
CAP 2026

BAISSE DE VOS IMPÔTS FONCIERS...

C'EST VOUS QUI DÉCIDEREZ !



En 2014, lorsque la majorité actuelle a pris en main l'avenir de la commune, nous avons œuvré à réduire les postes de dépenses dispendieux. Toutefois, la dette dont nous avons héritée demeure très importante.

De plus, nous n'avons absolument pas souhaité augmenter les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière (impôts locaux) pour ne pas pénaliser les habitants. Nous aurions même voulu les baisser lors du mandat 2014-2020 mais les marges de manœuvre en termes d'investissements qui étaient particulièrement faibles auraient été quasi-nulles.

Cette décision était nécessaire pour réduire la dette et reconstituer notre capacité d'autofinancement.

Lors des élections de 2020, l'équipe municipale s'est engagée à une baisse des impôts locaux au cours du mandat.

En supprimant la taxe d'habitation, l'Etat a ainsi participé à répondre à notre volonté.

Chacun à terme a vu sa taxe supprimée. Demeure la taxe foncière à la charge des propriétaires.

Aujourd'hui, nos finances communales sont mises à rude épreuve : Crise sanitaire, hausse des prix de l'énergie, inflation galopante, ... Tout le monde s'en rend compte dans ses dépenses quotidiennes, tout est plus cher, la ville doit gérer son porte-monnaie comme vous gérez le vôtre.

« CETTE DÉCISION ÉTAIT NÉCESSAIRE POUR RÉDUIRE LA DETTE ET RECONSTITUER NOTRE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT »

Malgré tout, nous avons toujours en projet la baisse de la taxe foncière.

Mais cette éventuelle baisse ne va pas sans effort de la municipalité et des Divionnais !

Imaginez... si on nous diminuait votre salaire ou votre retraite !

Parce que nos finances restent fragiles, nous devons demeurer attentifs aux moindres variations des charges voire à ne plus créer de nouveaux services.

ALORS, POUR LA BAISSÉ DU TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE, NOUS VOUS CONSULTERONS, VOUS, LES PROPRIÉTAIRES DIVIONNAIS.

Qui vote ? Les propriétaires d'un bien immobilier à Divion - Un bulletin par foyer fiscal

Prochainement, vous serez amenés à exprimer votre choix (Chaque propriétaire recevra un courrier personnalisé)

Choix 1 :

- Le taux de la taxe foncière ne baisse pas
- La ville met en place un nouveau service / investissement

Choix 2 :

- Le taux de la taxe foncière baisse de 3 %
- Le nouveau service / investissement proposé ne sera pas mis en place

Choix 3 :

- Baisse de 5 %
- Le nouveau service / investissement proposé ne sera pas mis en place et certains services seront supprimés



NOTRE POPULATION A CONTINUÉ DE PROFITER DES AVANTAGES ET SERVICES QU'OFFRE NOTRE BELLE COMMUNE :

DANS UN CONTEXTE ...

- de pandémie,
- de hausse des matières premières,
- de hausse de l'énergie,
- d'inflation généralisée,
- de hausse du point d'indice des fonctionnaires bloqué depuis 10 ans.,

... NOUS AVONS GÉRÉ CETTE SITUATION DÉLICATE ET INÉDITE AVEC MAÎTRISE DEPUIS 3 ANS.

Nous nous sommes refusés à :

- augmenter les taux communaux de la taxe foncière,
- diminuer ou supprimer des services,
- diminuer les subventions aux associations.

PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT DES DIVIONNAIS

- Tarification de la restauration scolaire à 1 €
- Prix avantageux pour les accueils de loisirs ; l'accueil périscolaire ; l'espace jeunesse
- Inscriptions dans toutes les écoles municipales (football ; musique ; danse) pour 30 € / an
- Majorité des événements culturels gratuits



TRAVAUX DE VOIRIES

Depuis 2021, la commune a réalisé un programme de travaux pluriannuels de plus d'**1 million d'euros**

Au total, **53** rues ont fait l'objet d'un entretien partiel ou d'un gravillonnage.

UN DÉSENDETTEMENT CONFIRMÉ

Une dette maîtrisée qui s'élève fin 2022 à **2 683 600 €**
Capacité de désendettement de 4,5 années (11 ans = seuil critique)



AUGMENTATION DU BUDGET DU C.C.A.S





Pierre Bayart,
Conseiller municipal
Délégué à l'environnement
et aux énergies nouvelles

PRÉSERVER NOTRE VILLE À LA CAMPAGNE...

Les questions de développement durable, de respect de l'environnement et du cadre de vie font partie intégrante des axes de travail de la municipalité. Depuis le début du mandat, de nombreuses actions en ce sens ont été menées.

Nous défendons un développement durable et réalisable, nous sensibilisons nos

citoyens par des actions concrètes, tout démontre le réel engagement de la municipalité pour améliorer la qualité de notre environnement, que ce soit avec les succès des subventions pour l'achat de vélos électriques et non électriques, où celui de notre manifestation de sensibilisation « Green Week ».



Réalisé

- ✓ Collecte des sapins de Noël auprès des habitants
- ✓ Réalisation d'audits énergétiques du patrimoine communal
- ✓ Subvention de 200 € pour l'achat d'un vélo électrique neuf
- ✓ Organisation d'une fête de la nature afin de sensibiliser les habitants à la notion d'environnement « Green Week »
- ✓ Poursuite de la politique de protection de l'environnement et de la biodiversité
- ✓ Aide de 500 € pour l'achat de végétations pour toute nouvelle construction de maison individuelle

En +

- ✓ Subvention de 30 € pour l'achat d'un vélo classique
- ✓ Aide de 300 € pour l'achat de végétations pour un nouveau propriétaire de bien bâti
- ✓ Incitation par une prime au covoiturage pour notre personnel communal
- ✓ Implantation de bornes de recharge pour voitures électriques
- ✓ Implantation de 3 garages à vélos équipés de bornes de recharge.
- ✓ Passage du parc municipal des candélabres en LED

En cours

- ✓ Mise en place d'un plan de compostage pour réduire la part des déchets organiques avec des composteurs collectifs
- ✓ Auto partage d'un véhicule électrique à prix abordable pour les habitants
- ✓ Destination TEPOS : un projet de centrale solaire citoyen



84
aides à
l'achat de
vélos
électriques



957
points lumineux
LED changés sur
1 238



Sabine Brunelle,
Conseillère municipale

FAVORISER LES INITIATIVES DE SOLIDARITÉ...

... afin de préserver et de renforcer le lien social, d'améliorer les conditions de vie et soutenir ceux qui en ont besoin, voilà pourquoi Divion est la ville de toutes les solidarités pour toutes les générations.

Afin de les accompagner au mieux dans leur quotidien, la municipalité met en place, depuis 2014, une politique exemplaire envers nos aînés et les personnes en grande précarité. De plus, la ville à travers le Centre Communal d'Action

Sociale privilégie une approche plurielle du vieillissement et de ses conséquences en mettant en place des projets qui ont vocation à lutter contre l'exclusion et l'isolement.

Loi de ce que l'on voudrait nous faire croire, ce n'est pas l'aide, mais l'absence d'aide qui a un coût social élevé. C'est une des raisons pour lesquelles, à Divion, la solidarité en actes se traduit au quotidien.



Réalisé

- ✓ Mise en œuvre de la convention avec l'association « Gamins exceptionnels »
- ✓ Publication régulière avec les outils de communication de la ville des indicateurs de qualité de l'air sur la commune
- ✓ Développement des initiatives de convivialité et de rencontres pour nos personnes âgées, et des projets intergénérationnels
- ✓ Plateau-repas de fêtes apporté au domicile des personnes de plus de 80 ans ne pouvant assister au Banquet des Aînés
- ✓ Panier garni de fin d'année offert aux seniors de plus de 80 ans

En +

- ✓ Aménagement du parking (macadamisation) au niveau de l'espace Solidarité
- ✓ Adhésion au dispositif « Paniers solidaires Hauts-de-France »

En cours

- ✓ Créer un groupement d'achat « énergies » (fioul, bois, pellets)
- ✓ Aider à l'organisation des voyages en partenariat avec le Secours populaire, le C.C.A.S. pour les plus défavorisés
- ✓ Impulser la « Charte Ville Handicap »,
- ✓ Ouvrir la restauration scolaire aux seniors divionnais
- ✓ Organiser des voyages en Pologne



1075
paniers garnis
distribués aux
aînés de 2021 à
2023



268
familles soutenu
es par le CCAS
en 2022



UNE PLACE PRIMORDIALE À LA TRANQUILITÉ PUBLIQUE

La sécurité est un champ d'actions que nous avons voulu extrêmement large et diversifié dans un seul but, celui de garantir l'intégrité morale et physique et la dignité de chacun.

Protéger, c'est aussi prévenir. Car quand on guérit, c'est que l'on est déjà malade !

En cause, l'augmentation croissante du nombre d'incivilités. Malheureusement, les actes inciviques ne sont pas forcément liés à une tranche d'âge ou à certains milieux dits "défavorisés". Celles-ci sont multiples et le fruit de tous : le stationnement en double file, sur un emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite, le non-respect des zones bleues, des arrêts-minute, des limitations de vitesse, le dépôt sauvage d'ordures, le non-respect

tonte du gazon hors horaire...), les altercations de voisinage sont autant de sujets qui nécessitent l'intervention de nos agents de police rurale.

Loin de nous l'idée d'un Divion sécuritaire, nous souhaitons, avant tout, que soient respectés les usages qui font du quotidien de chacun un temps de bien-être. Toutes ces actions résultent d'un volontariat fort et assumé de la municipalité.

Résultat : la délinquance à Divion n'est pas plus élevée qu'ailleurs. Elle augmente, comme partout, car les effectifs de la Police nationale ne cessent de chuter, tout comme les effectifs consacrés à la réponse pénale.

Ceci implique nécessairement des interventions, mais le plus souvent, de prévention et de pédagogie. Afin de faciliter la veille de nos policiers ruraux dans les rues, de patrouiller plus aisément en ville et de relever des points d'intervention qui auraient pu leur échapper sur un passage automobile, nous étudions la possibilité de les équiper de VTT. Ce moyen de locomotion facilite, en outre, le dialogue avec les habitants.

« PROTÉGER, C'EST AUSSI PRÉVENIR. CAR QUAND ON GUÉRIT, C'EST QUE L'ON EST DÉJÀ MALADE ! »

des consignes de tri, les déjections canines, les petits déchets "échappés" sur la voie publique (chewing-gum, mégot, papier...), les nuisances sonores (musique,



Semaine de la sécurité routière



Un nouveau véhicule pour notre Police

Réalisé

- ✓ Renforcement de l'effectif de la Police rurale
- ✓ Mise en place d'un « Médiateur social »
- ✓ Mutualisation de notre Police rurale avec les communes limitrophes (Calonne-Ricouart et prochainement Marles-les-Mines)
- ✓ Optimisation du respect et de la tranquillité des habitants grâce à la Police rurale
- ✓ Développement de la vidéoprotection sur le territoire (écoles, salles des fêtes, cimetière, centre-ville) avec l'installation de nouvelles caméras selon un schéma élaboré en concertation avec la Police nationale

En +

- ✓ Instauration d'une semaine de la sécurité routière afin de sensibiliser et former la population
- ✓ Installations de clôtures aux salles Mandela et Bougaham afin de lutter contre les dégradations
- ✓ Sécurisation des manifestations publiques grâce à la présence des policiers ruraux
- ✓ Achat d'un nouveau véhicule
- ✓ Opérations conjointes avec les partenaires de sécurité : Police nationale, pompiers
- ✓ Reconduction de l'arrêté interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique
- ✓ Instauration d'un nouvel arrêté afin de lutter contre la mécanique sauvage sur l'espace public
- ✓ Dotation de matériels modernes et nécessaires à l'exercice de la mission de nos policiers
- ✓ Opération « Citoyens vigilants » réactivée suite à la crise sanitaire
- ✓ Instauration de patrouilles de soirée le vendredi et/ou samedi soir.
- ✓ Déménagement de la Police rurale afin de bénéficier de locaux adaptés aux spécificités de son activité

En cours

- ✓ Installation de détecteurs de son dans les salles des fêtes afin de réduire les nuisances sonores
- ✓ Pose de caméras « nomades » pour lutter contre les incivilités et l'insécurité routière

106 caméras dont 11 à lecture de plaques

175 contrôles de vitesse + infractions

64 véhicules ventouses retirés

107 interventions d'aide à la population



Karine Bloch,
Adjointe au maire
Déléguée Enfance
Jeunesse - Enseignement

LA VIE ASSOCIATIVE EST ESSENTIELLE À L'ATTRACTIVITÉ DE DIVION...

...qu'elle soit à vocation sportive, sociale, culturelle ou autre. C'est pourquoi la ville soutient, avec conviction, les bénévoles qui œuvrent aux valeurs du sport, d'éducation, de formation et de création de liens sociaux. Ils sont au cœur de la vie de notre cité.

Côté jeunesse, c'est d'abord une structuration interne qui a permis de développer l'offre de services par l'ouverture d'un nouvel Espace jeunes et d'un Point Information Jeunesse.

Enfin, faire vivre le débat citoyen et favoriser la participation des habitants à la vie de notre ville, c'est la dynamique dans laquelle s'inscrit la majorité. Conseils de quartiers, réunions publiques, conseil municipal des jeunes, réunions de quartier et visites permanentes sur sites ont permis aux habitants d'échanger avec les élus sur les orientations et les projets importants de la cité.

Réalisé

- ✓ Mise à l'honneur de nos sportifs via les « Les Etoiles du sport » ; une belle récompense pour ceux qui se distinguent par leurs performances. Une subvention exceptionnelle est aussi octroyée aux clubs des primés
- ✓ Création d'un nouveau vestiaire au stade Jules-Mallez et d'un abri pour les spectateurs
- ✓ Versement d'une aide pour financer le permis de conduire des jeunes de 18 à 25 ans et ainsi faciliter leur accession à l'emploi. En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à donner des heures de bénévolat auprès des services municipaux ou d'une association divionnaise
- ✓ Développement des initiatives citoyennes pour nos ados en liaison avec le Conseil municipal des jeunes
- ✓ Création de la « Semaine de la petite enfance » avec des actions pour les parents et les enfants
- ✓ Proposition d'actions de prévention dans les écoles plus spécifiquement sur la sécurité routière
- ✓ Étude quant à la création d'un véritable « Espace jeunesse » municipal identifié.



Construction des vestiaires Mickaël Roussel, au stade Jules Mallez



Action sportive inter-écoles animée par le service des sports

72 700 €
de subventions
versées aux
associations

En +

- ✓ Ouverture d'un PIJ (Point Information Jeunesse) / Ouverture d'un Espace Jeunes
- ✓ Ouverture de l'accueil de loisirs chaque mercredi
- ✓ Réfection de la toiture des locaux du Billard Club et du club La Récré
- ✓ Mise en place du projet citoyen « J'adopte un pied de houblon »
- ✓ Ouverture d'une Maison citoyenne à la Cité 30
- ✓ Augmentation de l'enveloppe attribuée aux différents Conseils de quartiers.



Une nouvelle structure attendue par les jeunes



Ouverture de la Maison Citoyenne pour les habitants de la Cité 30



198
jeunes inscrits
dans les écoles
municipales

En cours

- ✓ Étude de faisabilité de la réhabilitation du complexe sportif en partenariat avec les associations et clubs occupants
- ✓ Installation d'aires de jeux dans chaque quartier
- ✓ Création d'une aire de jeux inclusive à la Cité 30.



140
jeunes ont
fréquenté cet
été l'Espace
jeunes



Deuxième mandat pour le Conseil municipal des jeunes



Une nouvelle structure place Krüger



Laurent Hainaut,
Adjoint au maire
Délégué à la Culture

UN OUTIL DE COHÉSION SOCIAL

C'est ainsi que la majorité réfléchit son programme culturel, afin de toucher un public le plus large possible. Tout au long de l'année des rendez-vous sont créés et des partenariats noués, afin de faire rayonner Divion. Le fait marquant depuis le début de ce mandat, c'est le développement d'une saison

culturelle recentrée sur la qualité dans un calendrier homogène, les succès de notre premier One Man Show et de la nouvelle version de la kermesse municipale en sont les meilleurs exemples.



Nouvelle formule pour la traditionnelle kermesse



A Divion, l'école de musique rayonne

Réalisé

- ✓ Créer des stages de danse, de musique, de sport pendant les vacances scolaires
- ✓ Impulser l'éducation artistique et culturelle en proposant aux enfants des temps privilégiés autour de la lecture, de la musique, du patrimoine, de la danse et du théâtre
- ✓ Mise en place d'un nouveau projet culturel et artistique avec la venue de « One-Man-Show »
- ✓ Délocalisation de l'école de musique pour offrir de meilleures conditions d'enseignement

En +

- ✓ Mise en place d'une nouvelle formule de la Kermesse pour une meilleure attractivité
- ✓ Mise à disposition de nouveaux locaux pour l'harmonie municipale
- ✓ Mise en place d'une billetterie en ligne « BilletWeb »

En cours

- ✓ Dotation de nouvelles tenues pour les musiciens de l'Harmonie municipale
- ✓ Développement de l'apprentissage de l'anglais et du polonais
- ✓ Création d'un parcours culturel
- ✓ Écriture d'un livre sur l'histoire de Divion



PRÉPARER L'AVENIR DE NOS ENFANTS

Nous faisons de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse des priorités comme en témoignent de nombreux dispositifs existants. La politique éducative est la fierté de notre mandat ; avec des investissements massifs et exemplaires ; elle s'articule autour de plusieurs axes. Tout d'abord accompagner les enfants et les jeunes dans leur réussite scolaire

et leur épanouissement. En plus de l'accompagnement des établissements scolaires, la municipalité continue à proposer une offre de services dans les accueils périscolaires, lieux d'éducation populaire par excellence pour aider les enfants et les jeunes à devenir les adultes de demain.

Réalisé

- ✓ Intensification des échanges entre la municipalité et le collège Henri Wallon. Participation financière sur certains projets de séjours
- ✓ Mise en place d'un « Soutien aux stages » pour aider les jeunes du collège à trouver des stages en partenariat avec notre tissu économique
- ✓ Équipement d'un préau dans les écoles
- ✓ Mise en place d'une restauration scolaire avec intégration de la notion de « bio »

En +

- ✓ Extension des ateliers T'Cap et de l'aide aux devoirs aux maternelles
- ✓ Aménagement du parking à l'école primaire du Transvaal
- ✓ Tarification des repas à 1 € pour la restauration scolaire
- ✓ Équipement d'écoles maternelles et élémentaires en tablettes numériques
- ✓ Équipement de plusieurs cours d'école en jeux thermocollés
- ✓ Équipement des écoles primaires en abris vélos et trottinettes
- ✓ Attribution de récompenses scolaires aux lycéens et collégiens diplômés
- ✓ Prise d'un arrêté interdisant de fumer aux abords des écoles

En cours

- ✓ Étude de faisabilité de la réhabilitation de l'école élémentaire Pierre et Marie-Curie



Des tablettes numériques pour les écoles



Des thermocollés dans les cours d'écoles



Gaétane Cabaret,
Conseillère municipale
déléguée à
la réussite éducative



UN CADRE DE VIE À PRÉSERVER

Nous sommes tous fortement attachés à notre cadre de vie. C'est l'un des plus grands atouts de la ville qu'il faut préserver à tout prix.

C'est le sens de notre action quotidienne : lutter contre la pollution, mise en valeur par des aménagements respectueux de l'existant, entretenir des espaces en préservant la faune

et la flore, mener des actions de sensibilisation à la nature pour les plus jeunes...

Poursuivons le développement harmonieux de Divion ; l'enjeu est de protéger et d'améliorer notre cadre de vie tout en tenant compte de l'évolution de la ville et des besoins des habitants.

Réalisé

- ✓ Élaboration d'un plan pluriannuel de macadamisation des parkings de la ville
- ✓ Augmentation conséquente du budget consacré à l'entretien de nos voiries (rues et trottoirs)
- ✓ Pose d'un éclairage place des Martyrs pour renforcer la sécurité
- ✓ Sécurisation du trottoir face au complexe sportif A. Caron / rue du 19-Mars avec la pose de mobilier urbain
- ✓ Inscription de la ville dans le dispositif « Permis de louer » afin de lutter contre l'habitat indigne des propriétaires qui louent des logements indécents
- ✓ Encouragement à la rénovation thermique des logements pour lutter contre la précarité énergétique

+
En

- ✓ Réfection du pont rue Arthur Lamendin
- ✓ Aménagement des berges au parc Roland Cressent
- ✓ Rénovation complète de la salle André Mancey
- ✓ Réalisation de travaux pour lutter contre les inondations
- ✓ Extension du cimetière et aménagement du secteur des Indigents.



Remise en état de trottoirs, places de parking (PMR)



Nouvelle toiture à l'école maternelle du Transvaal

En cours

- ✓ Renouvellement du mobilier urbain (bancs, sucettes d'information, poubelles, ...)
- ✓ Poursuite de la politique pluriannuelle de fleurissement engagée depuis 2014
- ✓ Suivi des projets immobiliers, libres de constructeurs, de la Cité 30 (place des Etoiles) et du Transvaal (rue Eugène Kleinhans)
- ✓ Mise en place d'un contrat d'exploitation de maintenance et de maîtrise des consommations pour rendre les bâtiments et les équipements publics plus économes en énergie



La rue Marcel Sellier a été entièrement réhabilitée



Nouveau mobilier au Parc Roland Cressent

35
kms de voirie
70 kms de
fil d'eau

1
million d'euros
investi
pour l'entretien
des voiries



Le nouvel espace-accueil de la mairie

LES AGENTS COMMUNAUX : POUR FAIRE ET PARFAIRE LA VILLE DE DIVION

Les agents municipaux sont quotidiennement sur le terrain pour vous donner le meilleur de la qualité du service public.

Être au service de tous, c'est ce qui donne du sens à leurs missions, avec leurs spécificités et l'expertise de leur métier.

Sans eux, rien n'est possible. La qualité du service public, c'est avant tout des femmes et des hommes, ceux de la ville,

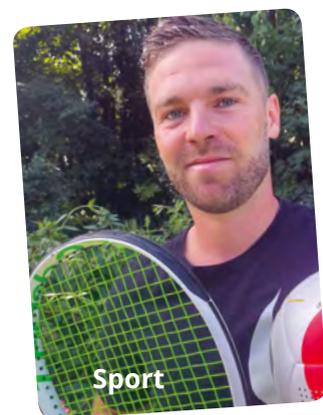
du C.C.A.S. et de la Résidence Henri Hermant.

Prendre soin des agents de la collectivité, c'est prendre en compte leurs conditions de travail, leurs accès à la formation et leur mettre à disposition des outils modernes et performants.

Depuis 2014, la municipalité poursuit une politique de ressources humaines à la fois réaliste et ambitieuse.

Pour les agents de la collectivité et le bon fonctionnement du service public... Voilà ce que nous avons déjà réalisé :

- Formation des encadrants à la conduite des entretiens professionnels
- Instauration du régime des astreintes d'urgence
- Création de vestiaires pour les agents des services techniques
- Aménagement des locaux du C.C.A.S. pour un meilleur accueil du public
- Création du document unique d'évaluation des risques professionnels
- Équipement de tous les postes informatiques de matériel ergonomique
- Édition d'un magazine interne d'information « Ressources humaines »
- Plan de formation « Prévention des risques liés à l'activité physique »
- Mise en place du télétravail
- Mise en place du forfait mobilité durable
- Adhésion à un contrat collectif de mutuelle-santé
- Attribution d'une partie des Emplois avenir au statut de salariés de la ville
- Création d'un comité de pilotage de prévention des risques professionnels
- Adhésion à un contrat collectif de maintien de salaire en cas de maladie avec participation de l'employeur



Sport



Jeunesse



Résidence Hermant



Services techniques



Ressources humaines



Comptabilité



Urbanisme



Résidence Hermant



Services techniques

Vis ta Ville

Le magazine des Divionnais

#33 ✨ OCTOBRE 2023



De nouveaux gérants au parc Roland Cressent et au camping de la Biette

SPORT

INAUGURATION DES VESTIAIRES DU STADE JULES MALLEZ



ACTIVITÉS CULTURELLES

FRANC SUCCÈS POUR LES ÉCOLES DE DANSE ET DE MUSIQUE



STADE JULES MALLEZ

Les vestiaires inaugurés

Les nouveaux vestiaires réalisés au stade Jules Mallez étant terminés, il ne manquait plus que des noms pour les identifier - une volonté municipale et des responsables de l'UCD. Les noms choisis ont un lien avec le football, cela va de soi. Un hommage à des Divionnais qui se

sont investis pour ce sport. Samedi 24 juin, Ludovic Idziak, conseiller départemental, Jacky Lemoine, maire, Arnaud Bloch, conseiller municipal délégué aux sports, Paul Bailly, président du club ont inauguré ces vestiaires en présence des familles des disparus.



« La réalisation de ces vestiaires complète la réhabilitation et la transformation du stade Jules Mallez en un outil moderne au service du football divionnais et de son club, l'Union des clubs divionnais (UCD).

Par le biais de cette inauguration avec le flocage des portes des vestiaires, la municipalité et le club voulaient rendre hommage à des personnes disparues qui se sont investies toute leur vie pour le foot. »



« Avec ces vestiaires nous pouvons accueillir les équipes adverses dans des conditions optimales. Une avancée aussi avec un vestiaire dédié à la gent féminine. Le club house, Michaël Roussel, et sa salle de réunions sont bien pratiques. Divion possède une structure sportive de qualité à destination des footballeurs et de l'école municipale de foot. »

Arnaud Bloch,
Conseiller municipal
Délégué
aux sports

Paul Bailly,
Président
de l'Union
des clubs
divionnais
(UCD)



► **Edmond Baranowski** – Décédé en 1998, il a été le dernier président du club CS Olympia. Créé en 1925, ce club était - à ses débuts - exclusivement composé de Polonais et évoluait dans la division polonaise de football du Nord/Pas-de-Calais. Edmond tenait un débit de boissons rue Paul Langevin.



► **Jean-Bernard Leduc** - Apprécié dans son quartier du Transvaal, Jean-Bernard adorait le foot. Il a été un dirigeant actif au sein du Racing club divionnais durant de nombreuses années. Il a été conseiller municipal de 2014 à 2020.



► **Daniel Raux** - Décédé le 23 avril 2022. Il a partagé sa passion du football avec de nombreux gamins. Daniel a été dirigeant puis président du Racing club divionnais (RCD). Il fut conseiller municipal et adjoint au maire entre 2001 et 2014.



► **Franck Brogniart** - Il aurait eu 50 ans cette année. Ses deux passions, le javelot (trésorier de la Plume verte clarençoise) et le ballon rond. Joueur depuis son plus jeune âge au sein de l'US La Clarence, Franck était arbitre de foot pour le district Artois rattaché à l'UCD.

J'peux pas, mercredi après-midi, j'ai accueil de loisirs !

C'était aussi la rentrée pour l'accueil de loisirs du mercredi. Depuis septembre 2022, ce nouveau service permet aux enfants de pratiquer des activités hors temps scolaire. Les animateurs mettent en place un parcours éducatif selon une thématique telle que la musique, le sport avec des interventions extérieures et des associations de la commune.

Le mercredi de 14h à 18h hors vacances scolaires.

Salle des fêtes du Centre

**Inscriptions sur
My Périshool**



Parcours à venir

- Découverte de ma ville
- Les arts de la scène
- Parcours numérique
- Parcours citoyen
- Bien manger, bien bouger !

Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion -
1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
Tél. 03 21 64 55 70 -
Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr
Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire,
Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel, Christophe Hannebouv - Impression : Julien jopub -
Tirage : 3 300 exemplaires
Dépôt légal : 3^e trimestre 2023 / Septembre 2023 / N° 33 - 9^e année - Magazine périodique.



Musique ou danse, pratiquer une activité culturelle et éducative

La rentrée scolaire terminée, il est temps de penser aux activités extra-scolaires des enfants. Quelle activité choisir ? Musique, danse ou les deux ?

Les écoles municipales de la commune dispensent un enseignement artistique aux enfants divionnais mais aussi aux adultes.

Eveil musical à partir de 4 ans, solfège, pratique d'un instrument, concerts ; cours de danse par tranche d'âge en modern jazz et hip-hop, gala de fin d'année, les séances sont encadrées par des professeurs et animateurs compétents et motivés.

Les inscriptions sont prises sur My Périshool

**Il reste des places dans les classes de TROMBONE ET COR,
AVIS AUX AMATEURS !**

**École de danse :
c'est COMPLET !**



Acoute et ravisse !

Le concert Ch'ti du 24 juin restera gravé dans les mémoires. Hommage aux mineurs et au patrimoine minier avec Sylvain Tanière (le fils d'Edmond), avec notre harmonie et notre école de musique dirigées par Florian Caron et, la chorale *La clef des chants*. Félicitations à tous les acteurs et aux participants dont le public pour cette belle prestation musicale.

Gala de danse

Un grand BRAVO aux élèves et à leurs professeurs pour ce magnifique spectacle, aux couturières pour les magnifiques costumes des danseuses. L'école de danse impulsée par Céline Zietek, a présenté une féerie de couleurs et de rythmes avec ses 120 danseuses et danseurs devant un parterre de 800 personnes.

De nouveaux gérants au parc Roland Cressent et au camping de la Biette



Du nouveau pour cet espace verdoyant au cœur de la ville où les Divionnaises et les Divionnais peuvent s'y promener, pique-niquer ou pêcher dans l'un des étangs.

En effet depuis le 1^{er} juillet et le 1^{er} août, deux nouveaux gestionnaires ont repris, via une délégation de service public (DSP), la gérance du parc avec l'activité pêche et du camping.

La ville a procédé à l'enlèvement de l'ancien mobilier du parc remplacé par un équipement plus moderne et adapté.

David Henneré et Christine Wambergue sont les nouveaux gestionnaires du **DOMAINE DE LA BIETTE**.

L'activité pêche et la buvette sont rouvertes depuis le 1^{er} juillet. « Nous avons eu un coup de cœur pour le parc. Nous aimons la nature, les gens, les animaux et nous avons le sens du commerce. C'est une nouvelle aventure ! Nous voulons que le parc retrouve une bonne fréquentation avec une clientèle familiale d'enfants et de leurs parents, de retraités, » explique le couple.

Soirées et repas à thème, concours de cartes sont proposés depuis cet été. D'autres animations viendront s'y ajouter, « nous voulons redonner à ce lieu un esprit guinguette ». La restauration est assurée par **Jennifer Pereira** et sa frièterie sur le parking du parc avec le vendredi, un repas-assiette fait maison.



Côté pêche, 2 possibilités :

le carpodrome et les étangs avec truites pour les particuliers, les familles, les associations et les comités d'entreprises.

Le Domaine de la Biette 

Ouvert tous les jours de 7h à 20h - Fermeture le lundi.
Tél. 06 12 62 73 51

Isabelle et Christian Blondel sont les nouveaux gérants du **CAMPING DU DOMAINE DE LA BIETTE**.

Un projet de vie, un rêve de gosse qui est devenu une réalité depuis le 1^{er} août pour ce couple qui a toujours été campeur dans le Pas-de-Calais.

Une opportunité qu'ils n'ont pas laissée passer. Ils comptent bien faire revivre le camping. Des projets, ils en ont plein la tête, « nous, ce que l'on veut, c'est que le camping reprenne du poil de la Biette ! ».



En location : 3 chalets, 2 mobil-homes et des emplacements libres (tentes et caravanes)

Contact : Camping du domaine de la Biette
2 chaussée Brunehaut
06 62 36 39 30
campingdudomainedelabiette@gmail.com

UN NOUVEAU MOBILIER

Dans le cadre de l'harmonisation et du renouvellement du mobilier urbain de la commune, une première phase a débuté au parc avec le remplacement des tables, des bancs et des poubelles. Le choix s'est porté sur le béton armé scellé au sol pour l'ensemble de tables de pique-nique et leurs assises (11), les bancs (4), les modules bain de soleil (6). Deux ensembles PMR ainsi que 11 bancs et 27 corbeilles en acier galvanisé complètent ce nouvel équipement du parc.

Coût : 90 000 € TTC



FÊTE DE LA PÊCHE Initiation à l'art halieutique

Le 1^{er} juillet, une soixantaine de jeunes de moins de 16 ans ont taquiné la truite aux étangs du parc Roland Cressent. Un succès pour cet après-midi de découverte de la pêche loisir en eau douce. « Avec la société « La truite divionnaise » et la municipalité, nous voulions remettre au goût du jour la fête de la pêche et cette activité halieutique. L'occasion pour les jeunes pêcheurs de l'association de partager leurs connaissances avec un public jeune et pour ceux plus âgés et expérimentés de transmettre leurs

savoirs, » explique Christophe Millequant, le président. Aucun enfant n'est reparti bredouille ! C'était au programme : montage des lignes, manipulation des appâts, activités pédagogiques avec le garde-pêche, présentation de la rivière la Biette, sensibilisation aux milieux aquatiques et à la protection de l'environnement.

Pour rejoindre la société : Christophe Millequant
Contact : 06.99.22.16.24



CELA S'EST PASSÉ AU PARC CET ÉTÉ...



LA BIETTE EN FÊTE

Succès pour cette nouvelle édition de la Biette en fête le dimanche 9 juillet au sein du parc Roland Cressent.



LE SUMMER BREAK

Une première ! Un concert animé par un DJ sur le parvis derrière la mairie. Trois heures de mix avec des cadeaux à gagner.



FEU D'ARTIFICE

Cette année encore, un magnifique show pyrotechnique enjolivé d'une musique rock était proposé le jeudi 13 juillet. Le ciel divionnais s'est embrasé d'arabesques lumineuses aux couleurs chatoyantes pour le plus grand plaisir de nombreux spectateurs.



LE CIMETIÈRE S'AGRANDIT - La première phase de travaux pour l'agrandissement du cimetière a débuté en juin et vient de s'achever. La parcelle d'1,3 hectare a été aménagée pour accueillir 117 concessions, un point d'eau et un dépôt des fleurs fanées. Un nouvel ossuaire a été aménagé. **Coût : 252 000 € TTC.**

ÉCLAIRAGE ET VOIRIE - Les services de la CABBALR sont intervenus au niveau de la zone d'activités de La Clarence afin de remplacer des candélabres d'éclairage public, de traiter les eaux de voirie et poser un revêtement sur la chaussée avec création de petites aires de stationnement. Un aménagement paysager viendra embellir le lieu. Idem pour la zone Paul Plouviez avec la pose d'un éclairage public, d'une clôture et d'un revêtement sur une partie de la voirie.



SÉCURISATION DES PIÉTONS

Après avoir créé un massif fleuri en 2022, le service cadre de vie a modifié le stationnement sur le parking devant la salle Georges Carpentier. Cet aménagement permet de sécuriser le passage des piétons qui se rendent aux espaces sportifs. Mais aussi de mettre en valeur ce parterre caché par les voitures stationnées. Respectons les marquages au sol ; les règles de stationnement : il est interdit de stationner sur les trottoirs, les passages piétons, les places PMR et les pistes cyclables. **Coût : 1 080 € TTC**



RÉNOVATION SALLE MANCEY - Nouvelles menuiseries (portes intérieures), nouveau plafond et nouveaux murs avec isolation thermique et phonique, nouveaux luminaires LED, équipement d'un groupe VMC, rafraîchissement des peintures de la cuisine et des toilettes avec installation d'un lavabo et d'un urinoir pour les PMR. L'intérieur de la salle André Mancey a été intégralement rénové cet été. Le système secours incendie a été mis en conformité. Ce chantier est la continuité de la réfection extérieure (toiture et gouttières) de cette salle en 2021 qui a bénéficié d'un fonds de concours de l'agglomération. **Coût : 79 911 € TTC.**

EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ - Le parc d'activité de La Clarence continue de s'agrandir avec l'implantation de 10 parcelles à vocation économique. Ce chantier mené par la CABBALR consiste à l'aménagement de chaussées et trottoirs, de points lumineux et de plantations autour de parcelles d'une superficie de 1 600 à 2 000 m² à destination d'entreprises. **Intéressé ? Contact au 03.21.64.55.70 - dvco@ville-divion.fr**



Un projet citoyen : « une houblonnière »

Au départ : créer du lien entre nos 5 quartiers. Quoi de mieux qu'un produit de terroir, permettant de fédérer nos concitoyens.
Comment ? en lançant une vaste opération d'adoptants.
Un adoptant, quésaco ? c'est simple : les habitants pouvaient récupérer gracieusement 1 à 3 pieds de houblon et le(s) planter chez lui, accompagnés par la collectivité pour cette étape importante et ce jusqu'à la récolte des fleurs de houblon. Une grande fierté pour l'ensemble de nos adoptants.
A ce jour : nous avons 100 adoptants répartis sur les 5 quartiers. Ils sont animés via un groupe Facebook, qui s'enrichit et favorise le partage et

LISTE ENSEMBLE PLUS LOIN

l'entraide avec l'appui de la collectivité.
Où en sommes-nous ? En septembre nous réaliserons la 3^{ème} récolte, le 2 septembre les adoptants se sont réunis pour choisir le packaging, le nom et la recette de notre bière divionnaise.
Et la houblonnière ? Point d'orgue de ce beau projet, 10 lignes haubanées permettant d'accueillir les 20 premiers pieds de houblon. Récolte prévue en octobre 2024. Et après ? Une association (portée par les adoptants) prenant la relève de la collectivité afin de développer et pérenniser le projet. PS : L'alcool est à consommer avec modération
Le groupe majoritaire

L'éducation ? Une priorité ?

Alors que les fournitures scolaires sont concernées par une inflation galopante, creusant plus encore les inégalités... Quelles réponses de notre municipalité pour garantir l'égal accès pour tous à l'éducation et amor-tir, pour les familles Divionnaises et leurs enfants, les effets de cette inflation... ??? AUCUNE !!!!
Et pourtant... de nombreuses municipalités, partout en France, développent des dispositifs innovants à l'attention des familles... A Divion... Rien de tout cela !
Le Maire semble même se désintéresser de la qualité de nos écoles !

LISTE DIVION NATURELLEMENT

L'école de La Clarence est sous cloche depuis près de 2 ans ! De maigres filets pour un semblant de sécurité ! Les autres bâtiments sont de véritables passoires énergétiques !
Quand le Maire plante du houblon sur le terroir, les conditions d'apprentissage de nos enfants se dégradent et se délitent...
Force est de constater que cette municipalité préfère le houblon à l'éducation de nos enfants !

Romain Lavedrine - Olivier Mannessier - Patricia Potier

L'heure de la rentrée

Comme chaque année nous voulions tout d'abord souhaiter une bonne rentrée scolaire à tous les enfants, qu'elle soit belle et instructive. C'est aussi une nouvelle rentrée politique pour le Conseil Municipal. Les élus se devront de répondre présent face aux enjeux de notre territoire mais aussi nationaux avec les élections sénatoriales. Chaque jour nous assistons à de grands bouleversements environnementaux, économiques ou encore sociétaux. Cet été n'a pas échappé à la règle. Il est de notre devoir d'intervenir au plus proche du terrain. Nous le répétons régulièrement, il faut revoir la feuille de route. La deuxième

LISTE CHANGEONS DIVION

partie de ce mandat municipal ne doit pas être un copier coller de ces dernières années d'inaction. En substance, il nous faut agir pour ne plus subir avec une politique plus dynamique qui réunira chacun autour d'un projet clair et cohérent pour notre commune. Nous appelons donc la majorité à réfléchir ensemble à des solutions plus efficaces au service des Divionnais (es).
Le temps des paroles est révolu. Nous voulons dorénavant des actes forts.

Benoît Penet

C'est la rentrée, changeons de rythme !

Septembre sonne la rentrée pour tous, parents et enfants. Pour eux, ça sera l'école tous les jours. L'école pour réussir dans la vie. Mais qu'en est-il réellement ?
D'abord, la sécurité : abords des écoles, propreté, trottoirs pas très accessibles, passages piétons insuffisamment attractifs pour inciter les enfants à les utiliser... il y a tant de choses à faire.
Ensuite, l'éducation. Il faut instaurer l'aide aux devoirs pour tous, dans tous les quartiers et même revoir le contenu de l'accueil périscolaire du soir : rentrer à 18h30 sans avoir eu la possibilité de faire ses devoirs fa-

LISTE DIVION POUR VOUS

brique des journées interminables pour de si jeunes enfants. Pensons à leur bien-être.
Et en septembre, c'est toujours la flambée des tickets de caisse : fournitures scolaires, électricité... La liste est longue. Tout augmente en France SAUF les salaires ! N'oublions pas que les élus du RN ont voté CONTRE l'augmentation de nos salaires ! OUI à une politique qui met l'humain et la planète au centre des décisions politiques !
Vous pouvez compter sur nous.

Émeline Delplanque

08 OCTOBRE 2023



le **pink** trail

8 & 15 kms
 DIVION (62)

**“LE TRAIL QUI DONNE UN SENS
À CHAQUE FOULÉE !”**

Inscription : www.prolivesport.fr